

Commune de Ver sur Mer

Projet du Normandy Memorial Trust

Compte rendu de l'atelier N°2 en date du jeudi 3 mai 2018

Etat des présents :

Personne Inscrite	Présence	Personne Inscrite	Présence
Patrick SAUVESTRE	O	Benoit WACOGNE	O
Marine DECHAUFOUR	N	Edmond NOTTA	O
Sandrine THIERRY	O	Stéphanie LAMOTTE	O
Béatrice MARIE	N	Simone ONILLON	O
Jean Louis CHEVALLIER	N	Edwige LECHATTELLIER	N
Gérald JEANNE	O	Maryse GAULARD	N
Martine LABONDE	O	Alexandra CHAGNON	N
Martine MARCIA	O	? BOURDIN	N
Pierre GUINOT DELERY	O	Antony MONNIER	O
Marc CALENGE	O	Sonia FEHAM	O
Yves EIFLER	N	Claude BOIVINET	O
Francine JEANNE	O	Chantal BOIVINET	N
Lysiane LEDUC DREAN	O	Isabelle ZAJAC	O
Bénédicte SAUVESTRE	O		
Porteurs du projet :			
Philippe ONILLON	Maire	Emmanuelle VAINQUEUR	Architecte
Jacqueline ANDRE	Adjointe	Sacha MARSAC	NMT
LIAM O'CONNOR	Architecte	Gervais DOLIGEZ	AMO

L'atelier a débuté à 18 heures pour se terminer à 20 heures.

Elle s'est déroulée en 4 temps :

- Présentation du cadre général de l'atelier

Après accueil par M. le Maire, G. Doligez, Assistant du maître d'ouvrage, fixe le cadre général de fonctionnement de l'atelier qui consiste d'une part à expliquer le projet envisagé et d'autre part à entendre les remarques qui seront formulées.

- Présentation du projet

Liam O'Connor, Architecte, présente ensuite, pendant 15 à 20 minutes, le projet tant dans sa conception que dans son organisation et son fonctionnement. Il insiste particulièrement sur les points concernant les aspects économiques

Puis la parole est laissée à la salle

- Echange avec l'ensemble des membres présents

Le tableau ci-après liste les différentes questions et interventions ainsi que les observations formulées, à ce stade, par les porteurs du projet : Normandy Memorial Trust(NMT)

Nom	Questions et interventions	Observations du NMT
Mme Feham	Où se situe la zone contaminée évoquée par l'architecte	A l'emplacement de l'ancienne carrière
Mme Labonde	Interrogation sur le design des bâtiments et sur leur gabarit (hauteur)	Les bâtiments seront uniquement en rez de chaussée
Mme Leduc Dréan	Etonnement sur le fait que la création de nouveaux commerces sur le site ne tienne pas compte de l'existant. Où vont stationner les bus ? Ils vont venir sans que cela profite au village	Activité commerciale uniquement en relation avec le mémorial. Nécessaire d'avoir une offre d'accueil sur place. Stratégie à mettre en place pour entrainer les personnes vers le centre-ville.
M. Boivinet	Qui va organiser l'accueil des bus ? Qui va fournir des informations sur les activités dans le village ? Quelle communication envisagée en Angleterre ?	Stratégie à mettre en place en relation directe avec la mairie et les acteurs locaux. Signalétique à organiser pour le déplacement des piétons
Mme Jeanne	Conteste le principe de commerce sur le site : contraire à l'esprit du mémorial. Les plans en mairie identifient des surfaces de bâtiments importantes : combien de places assises pour le café ?	Vocation commerciale strictement en relation avec le mémorial et que c'est raisonnable. Le café ne propose pas plus de 50 places assises Il est prévu des lieux d'accueil extérieurs pour des manifestations communales.
Mme Lamotte	Interroge Mme Leham sur la capacité de son restaurant	
Mme André	Le commerce prévu peut-il être tenu par une personne de Ver sur mer ?	Oui. Une personne a déjà approché NMT à ce sujet.
Mme Feham	Interroge M. le Maire sur le devenir de la licence IV que possède la commune La mairie sera-t-elle le gestionnaire du commerce ? Les visiteurs quitteront ils l'espace mémorial pour aller vers le village ?	Réponse de M. le Maire : elle peut être disponible pour ce projet. Non. Oui pour une partie ; signalétique à organiser.
M. Boivinet	Nature des futurs commerces devrait être de la décision des Vérois Devenir du Central téléphonique et du Transfo EDF	Les équipements publics seront couverts avec un treillis pour les habiller
M. Sauvestre	Quelle visibilité sur le site des différents hébergements ?	Souhait de M. le Maire de « fixer » les visiteurs sur Ver sur Mer. Pas d'hébergement sur le site du mémorial
M. le Maire	Fait état de quelques échanges pour la création d'un hôtel à Ver sur Mer (site de la colonie d'Argenteuil)	
Mme Zajac	Quel délai pour les constructions prévues dans un 2 ^{ème} temps.	Phase 1 : Mémorial, parking et espaces paysagers Phase2 : le délai dépend de la levée des fonds nécessaires
M. Calenge	Impact sur les terres agricoles (24 hectares selon lui) Problème de la circulation des engins agricoles avec les bus. Quelles dispositions par rapport aux gens du voyage ?	Projet total porte sur 18 hectares maxi dont 6 à 8 hectares de terres agricoles Il s'agit d'un problème global de circulation des bus dans le village à partir du sud, évoqué à l'atelier 1, pour lequel des solutions doivent être envisagées. Site du mémorial fera l'objet d'une gestion permanente et d'un entretien par le Commonwealth
M. Guinot Delery	Combien d'emplois locaux pendant la construction ? Possibilité d'une clause d'insertion sociale. Financement de l'entretien et de la maintenance ?	Discussion avec le Commonwealth pour la sélection des « constructeurs » français. Budget déjà prévu par NMT.
M. Sauvestre	Rappelle la difficulté de circulation des bus Route de Ste Croix Réflexion sur un jumelage avec une commune anglaise ?	M. le Maire indique qu'il a exprimé cette intention et qu'il attend qu'un petit groupe accepte de s'y impliquer

M. Wacogne	Précisions sur la compensation agricole collective. Signale la présence d'une zone de présomption d'un risque de gonflement d'argile	L'AMO indique le contexte réglementaire Etudes géotechniques réalisées
M. Calenge Mme Labonde	Devenir de la zone contaminée ?	Remplacement par des matériaux sains

- Reformulation et Synthèse

G. Doligez reformule ensuite les observations essentielles qui ont été exprimées, en demandant aux personnes présentes si cela est conforme aux échanges qui ont eu lieu. Les présents valident cette reformulation.

Il indique qu'un compte rendu sera établi et inséré sur le site communal et inséré dans le dossier à la mairie.

Il précise que toute autre observation peut continuer à être formulée sur l'adresse mail dédiée et le registre présent à la mairie.

Il mentionne enfin que les observations vont être analysées dans le cadre de l'étude du projet.

M. le Maire remercie l'assistance et clôt la séance.